



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC  
L'ASSOCIATION LA LIBENTÈRE POUR  
L'ORGANISATION DE DEUX  
REPRÉSENTATIONS D'UN SPECTACLE LE 4  
FEVRIER 2023**

**DÉCISION N° DM-23-043  
EN DATE DU 27 JANVIER 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association la Libentère, représentée par Monsieur Michel Auguy dont le siège social est situé 17, rue Désiré Martin – 76 000 Rouen – pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Papiers dansés », le 4 février 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2022-2023.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association la Libentère, représentée par Monsieur Michel Auguy dont le siège social est situé 17, rue Désiré Martin – 76 000 Rouen – un contrat de cession pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Papiers dansés », le 4 février 2023, dont le prix de cession est fixé à 2 318,60 € (deux mille trois cent dix-huit euros et soixante centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230127-lmc1H10463H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/01/2023 Date de Publication : 27/01/2023
--